



BULLETIN D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

PERIODE : 3ème Trimestre 2012



POUR RAPPEL :

- Ce bulletin d'informations est destiné aux communes riveraines
- Il est accessible depuis le site Internet de l'aéroport de Lille www.lille.aeroport.fr après identification
- Pour contacter le service environnement :
N° vert gratuit : **0 800 59 10 59** en laissant les coordonnées complètes et adresse e-mail
Ou Adresse e-mail : environnement@lille.aeroport.fr





Le **niveau sonore** est le terme usuel pour caractériser le « niveau d'intensité acoustique ». Il exprime la puissance véhiculée par le phénomène acoustique et son unité est le décibel A (dB(A)).

dB(A) : unité de mesure du niveau sonore. La pondération (A) permet de prendre en compte la sensibilité de l'oreille humaine à différentes fréquences.

Événement bruit : émergence sonore captée par une station de mesure dans un rayon et une période déterminé.

L_{Amax} : Le **niveau maximum** (L_{Amax}), est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

L_{den} (Level day evening night): Cet indice sert pour la modélisation du bruit.

Le bruit n'étant pas ressenti avec la même acuité en fonction du moment de la journée, cet indice L_{den} permet de considérer les avions en soirée plus gênants (pondération de 5dB) que ceux de la journée et encore plus gênants la nuit (pondération de 10dB).

Mouvement avion : un mouvement avion correspond à un atterrissage ou à un décollage sur la plateforme.

PEB : le **Plan d'Exposition au Bruit** est un document d'urbanisme. Il est approuvé par arrêté préfectoral reprenant les zones de bruit réparties en 4 zones A B C D selon le niveau moyen de bruit (L_{den}).

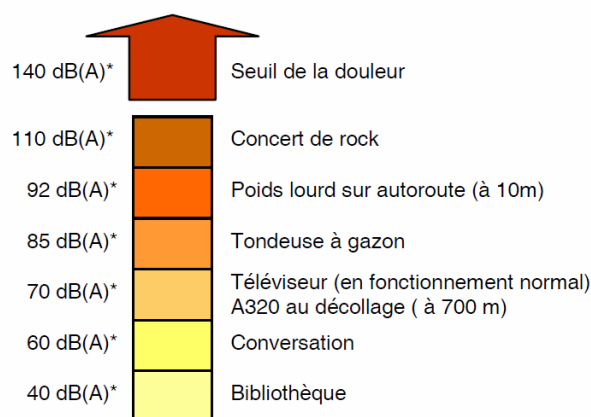
Il permet de réglementer les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances aériennes.

Vol de nuit : vol se déroulant entre 22h00 et 06h00

Signalement : un signalement correspond à un ou plusieurs survols constatés par un riverain et signalé au service Environnement par courrier, e-mail ou téléphone.

Pour mieux se repérer:

Echelle du bruit



* : Il s'agit de moyennes





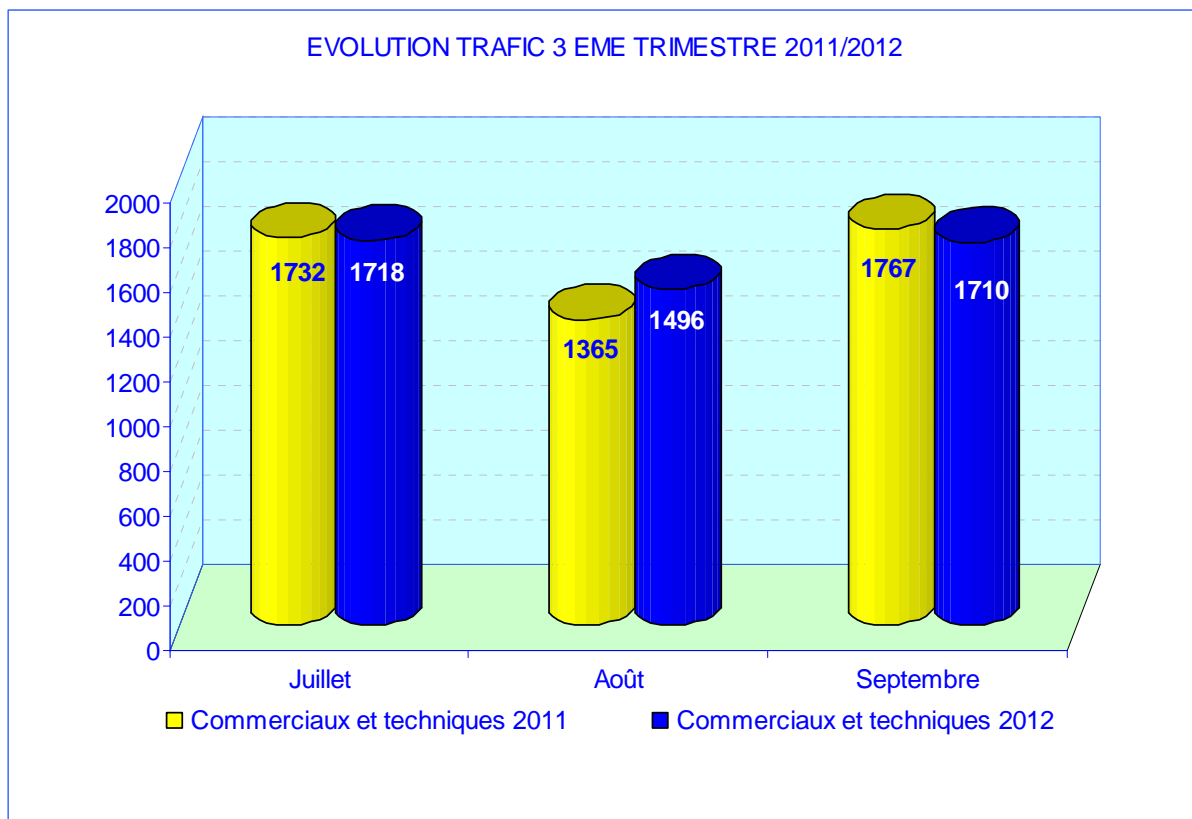
Nombre total de mouvements commerciaux et techniques sur la plateforme :

2012	Juillet	Août	Septembre	TOTAL Trimestre 3
Vols commerciaux	1676	1458	1644	4778
Vols techniques	42	38	66	146
Total	1718	1496	1710	4924

2011	Juillet	Août	Septembre	TOTAL Trimestre 3
Vols commerciaux	1 646	1 310	1 695	4651
Vols techniques	86	55	72	213
Total	1732	1365	1767	4864

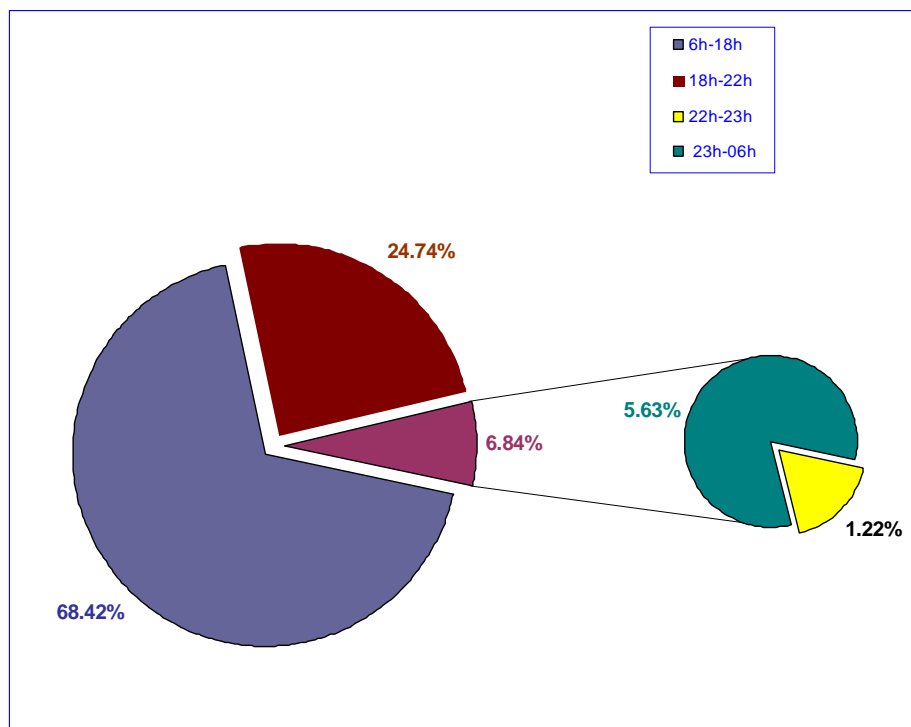
Vols commerciaux : il s'agit des arrivées ou des départs des vols avec passagers (vols réguliers, vols vacances ou déroutements exceptionnels accueillis sur la plateforme).

Vols techniques : il s'agit des arrivées ou des départs des vols à vide (vols de mise en place), d'escales techniques (notamment pour avitaillement en carburant), ou des vols cargo.

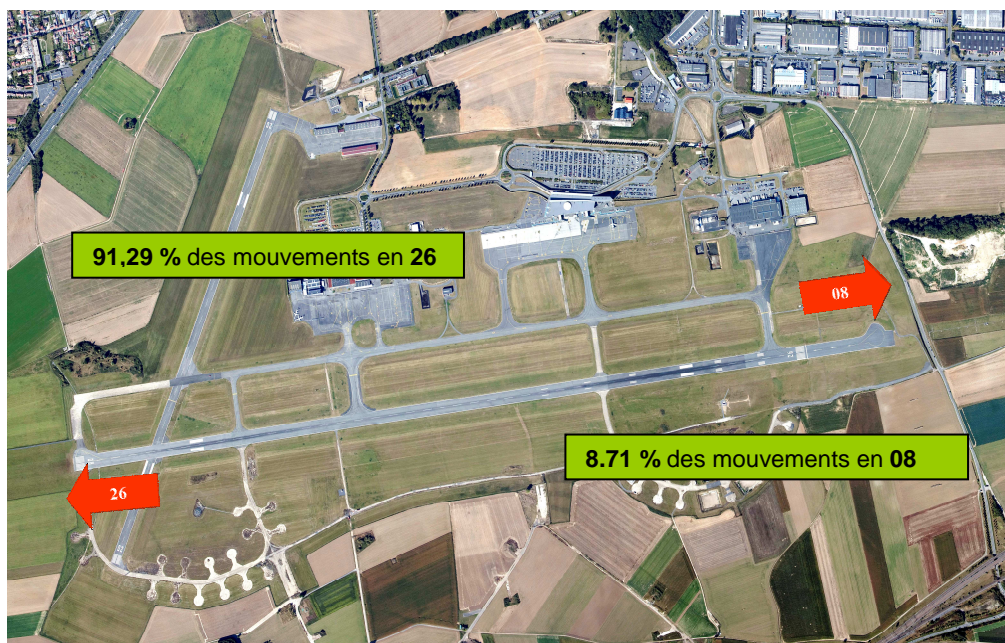




Répartition des mouvements commerciaux et techniques par tranche horaire



Répartition des mouvements par sens de piste:



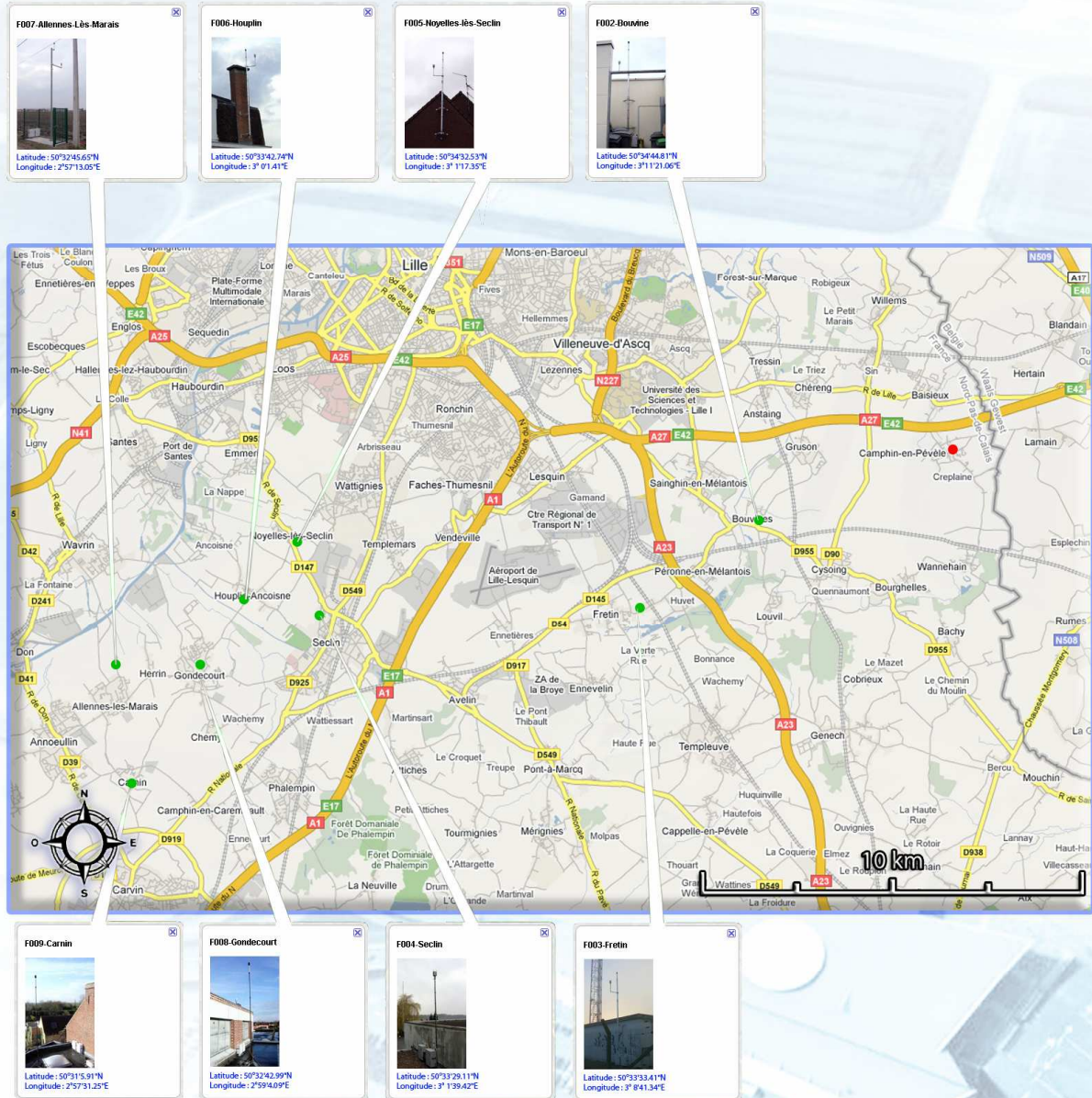
91.29 % des mouvements ont été effectués en piste 26 (face à l'ouest/sud-ouest)
8.71 % des mouvements ont été effectués en piste 08 (face à l'est/nord est)

Les sens de décollage ou d'atterrissage sont définis par le vent dominant.
En effet, un avion atterrit ou décolle toujours face au vent



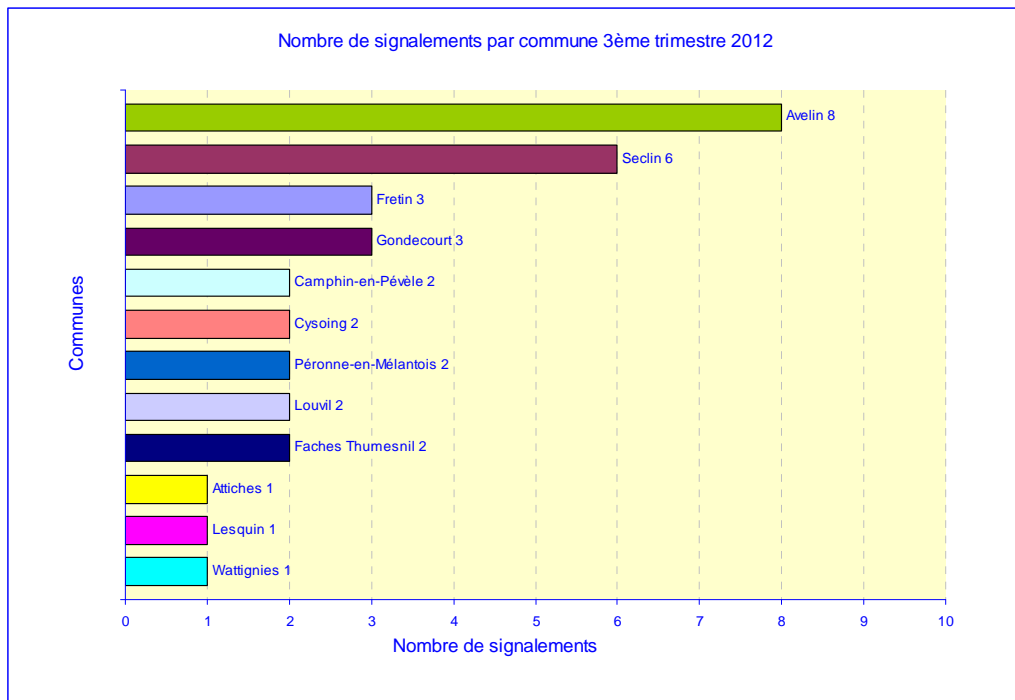


Localisation des 8 stations de mesure de bruit





NOMBRE DE SIGNALEMENTS PAR COMMUNE



33 signalements de riverains ont été enregistrés au cours du 3^{ème} trimestre 2012.

Ces signalements sont répartis entre les communes ci-contre.

BILAN DES SIGNALEMENTS PAR TYPE ET PAR COMMUNE

COMMUNES	Cause 1	Cause 2	Cause 3	Cause 4	Cause 5	Total par
Avelin	6	2	0	0	0	8
Seclin	2	4	0	0	0	6
Fretin	1	1	1	0	0	3
Gondécourt	2	1	0	0	0	3
Camphin-en-Pévèle	2	0	0	0	0	2
Cysoing	2	0	0	0	0	2
Péronne-en-Mélantois	0	0	2	0	0	2
Louvil	2	0	0	0	0	2
Faches Thumesnil	0	1	0	1	0	2
Lesquin	0	0	1	0	0	1
Attiches	0	1	0	0	0	1
Wattignies	1	0	0	0	0	1
Total	18	10	4	1	0	33

Les causes suivantes classifient les signalements :

Cause 1 : Survol ressentis comme inhabituels

Cause 2 : Survol perçus à basse altitude

Cause 3 : Survol ressentis comme bruyants

Cause 4 : Survol répétés

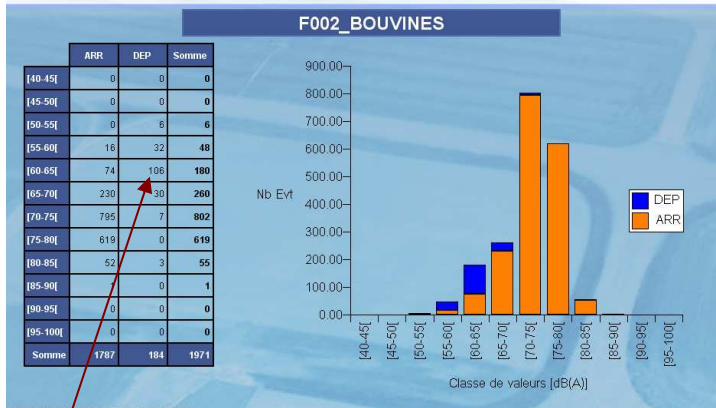
Cause 5 : Vol de nuit



DISTRIBUTION DES LAMAX (suite)



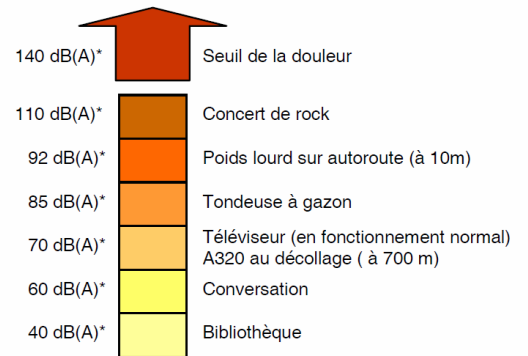
Comment lire les graphiques ?



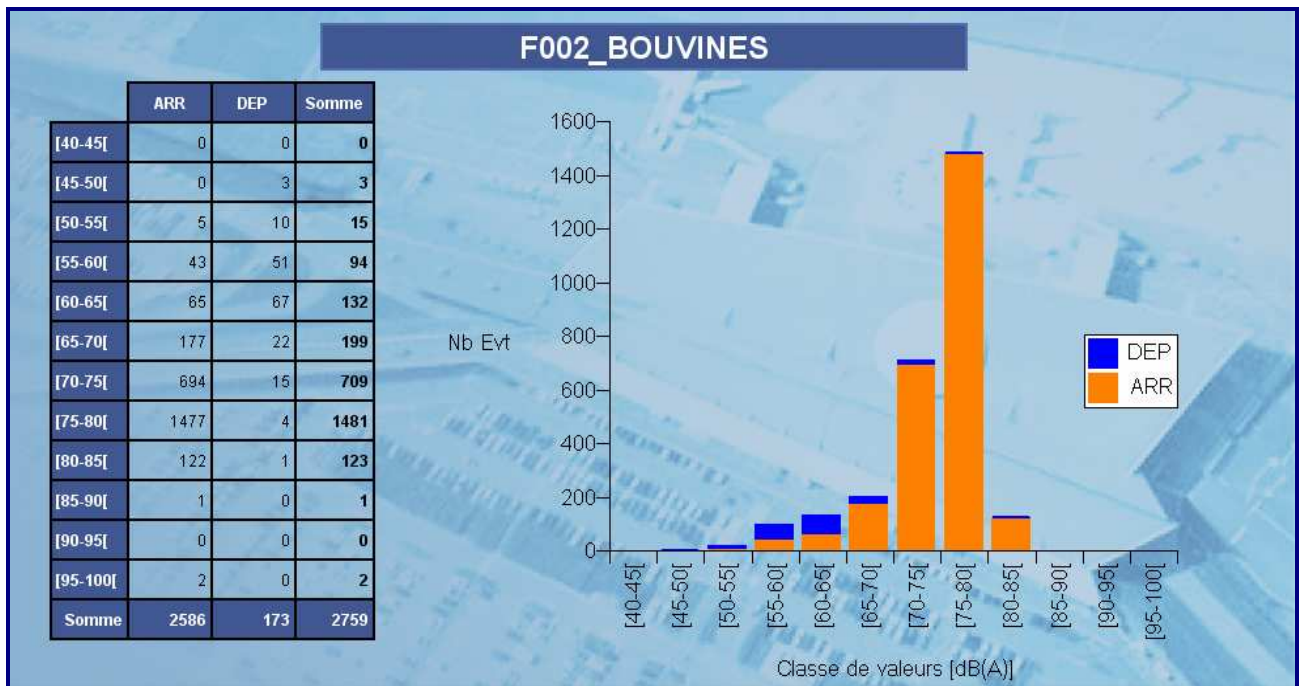
106 événements bruits (au décollage) entre 60 et 65 dB(A) ont été enregistrés sur cette station bruit

Pour mieux se repérer:

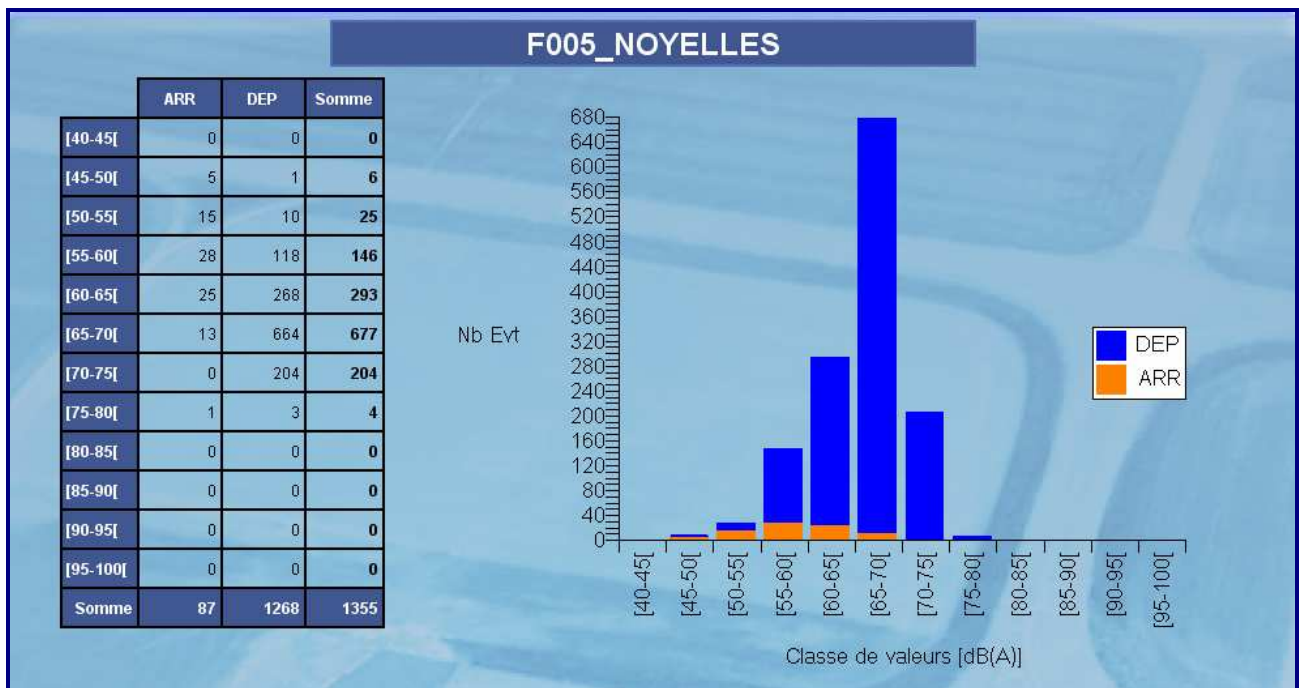
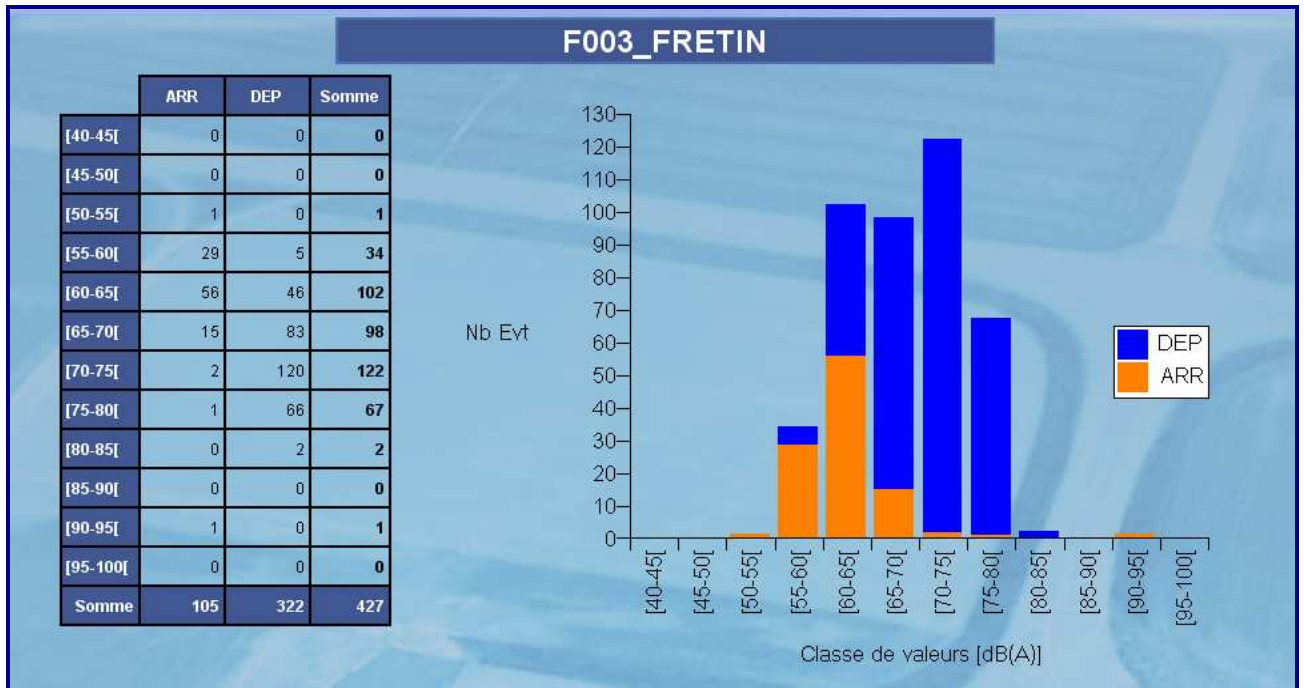
Echelle du bruit

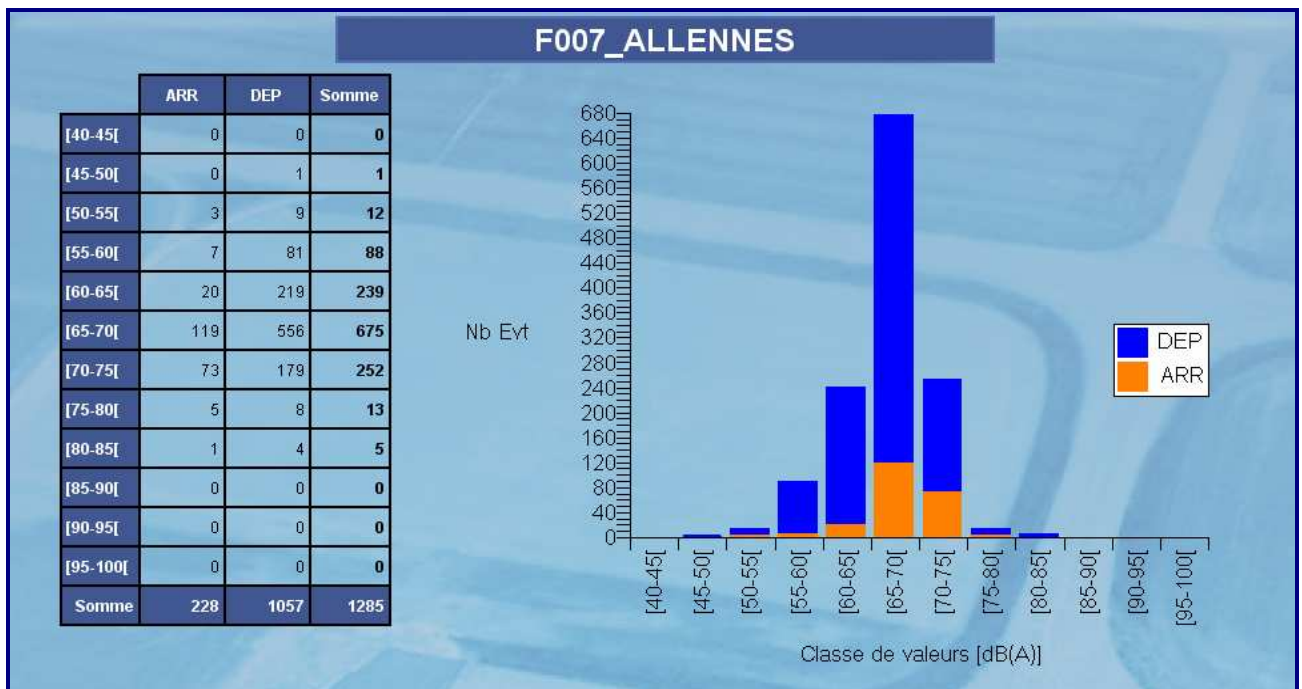
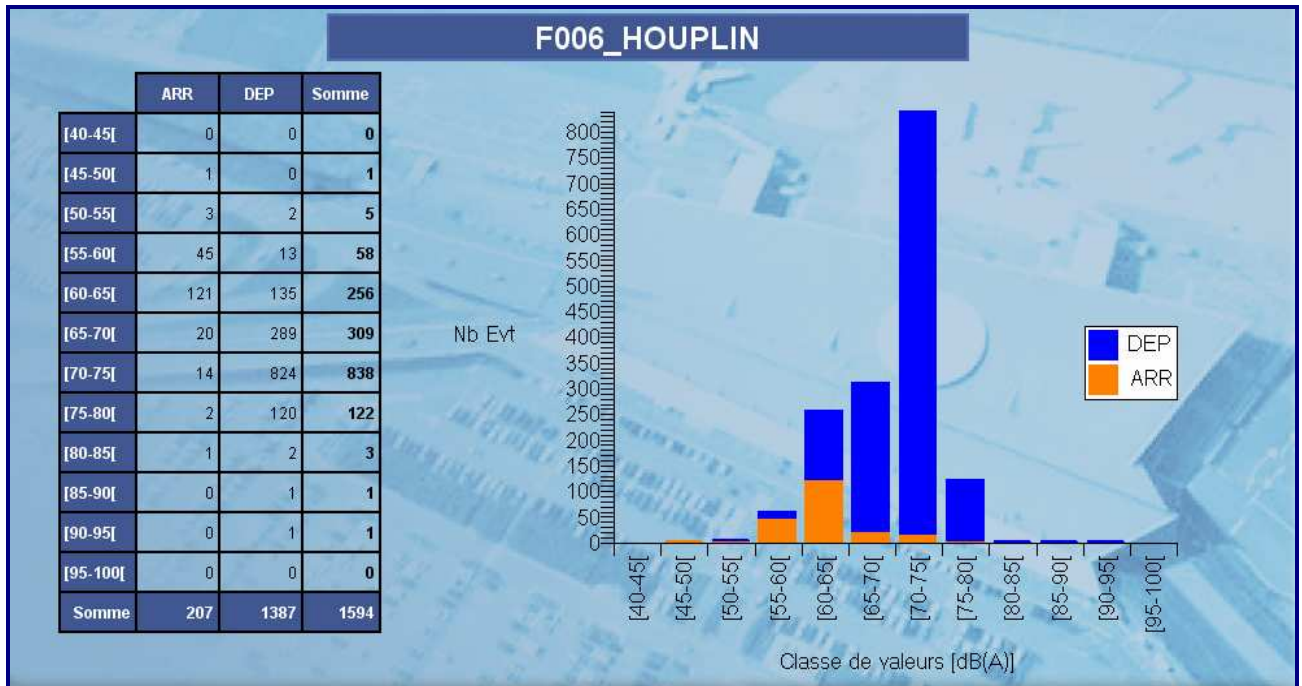


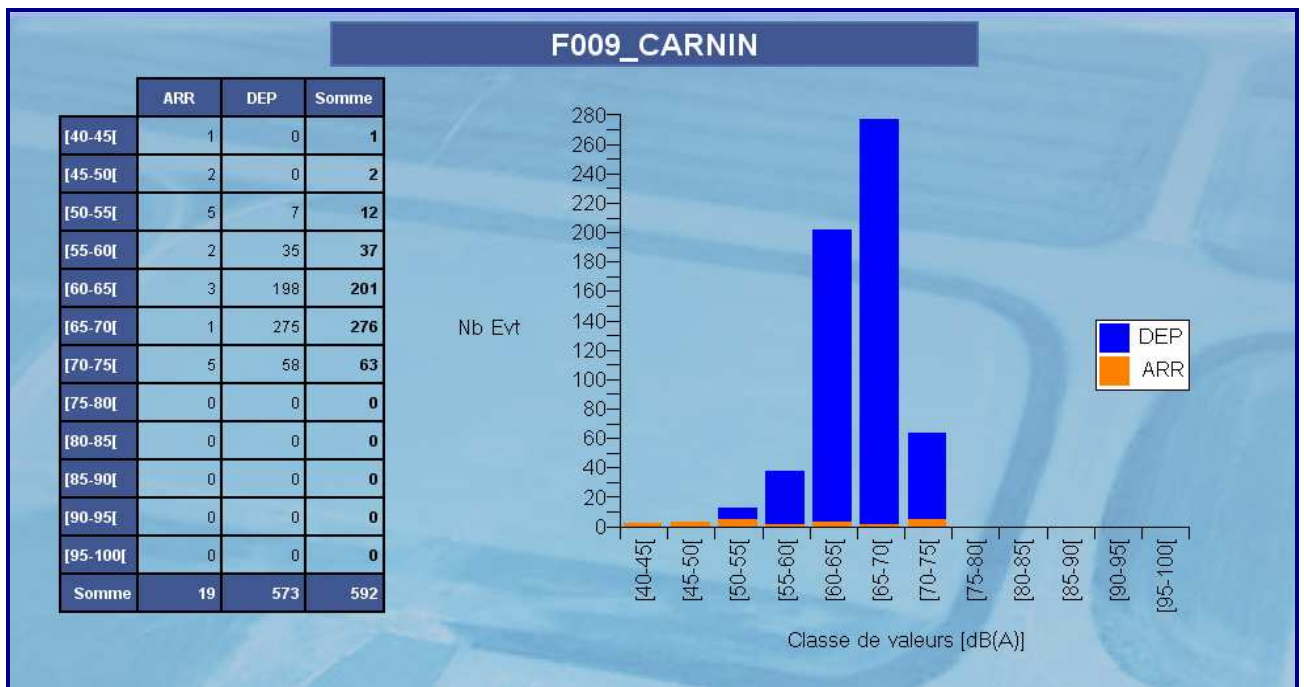
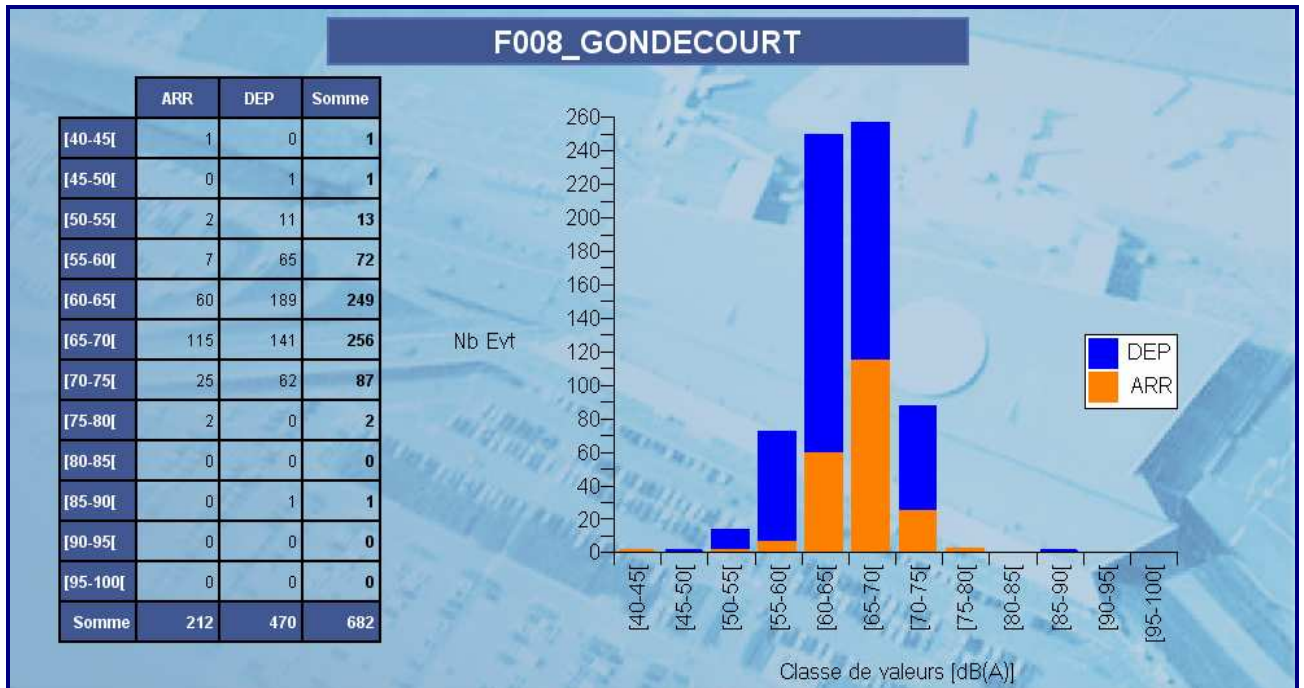
* : Il s'agit de moyennes

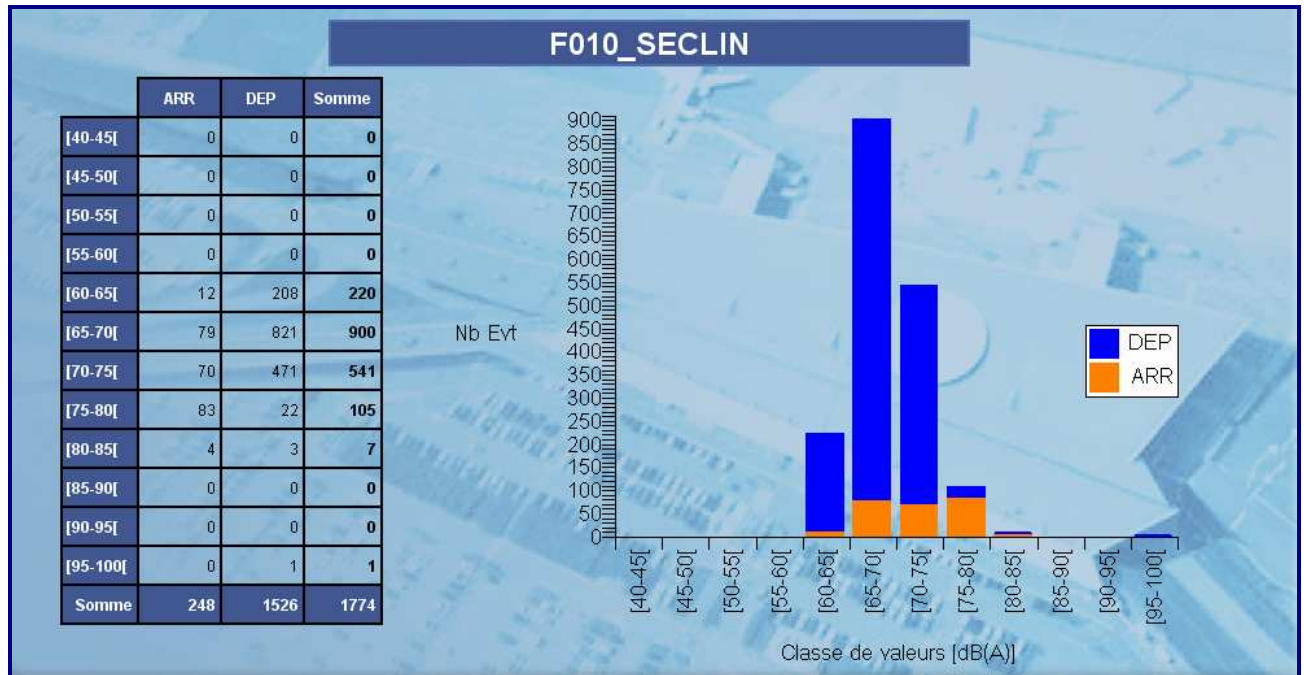


DISTRIBUTION DES LAMAX (suite)





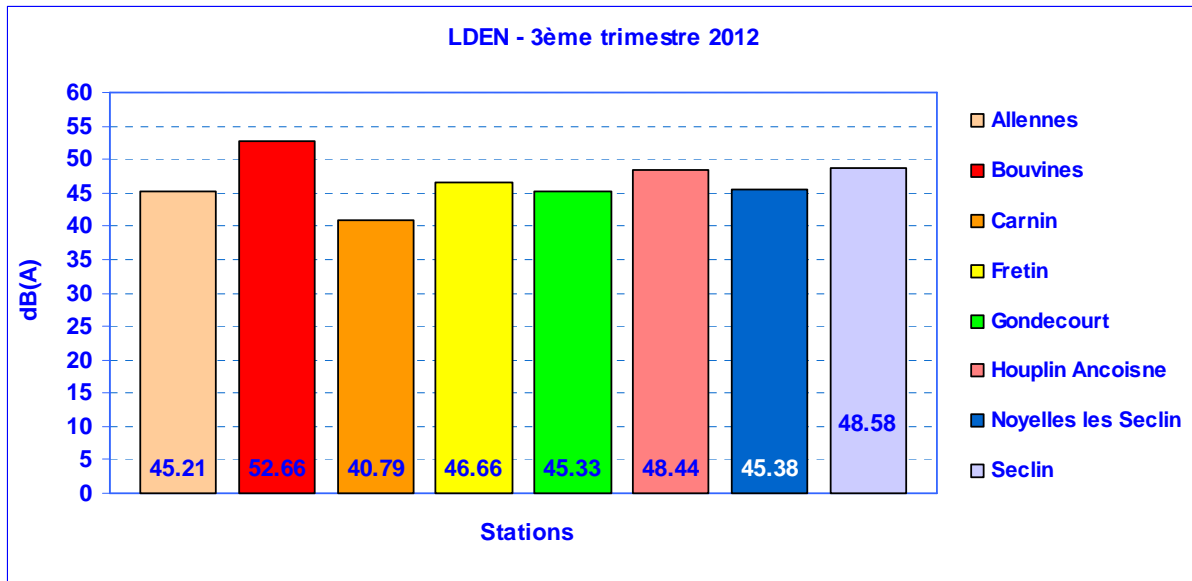




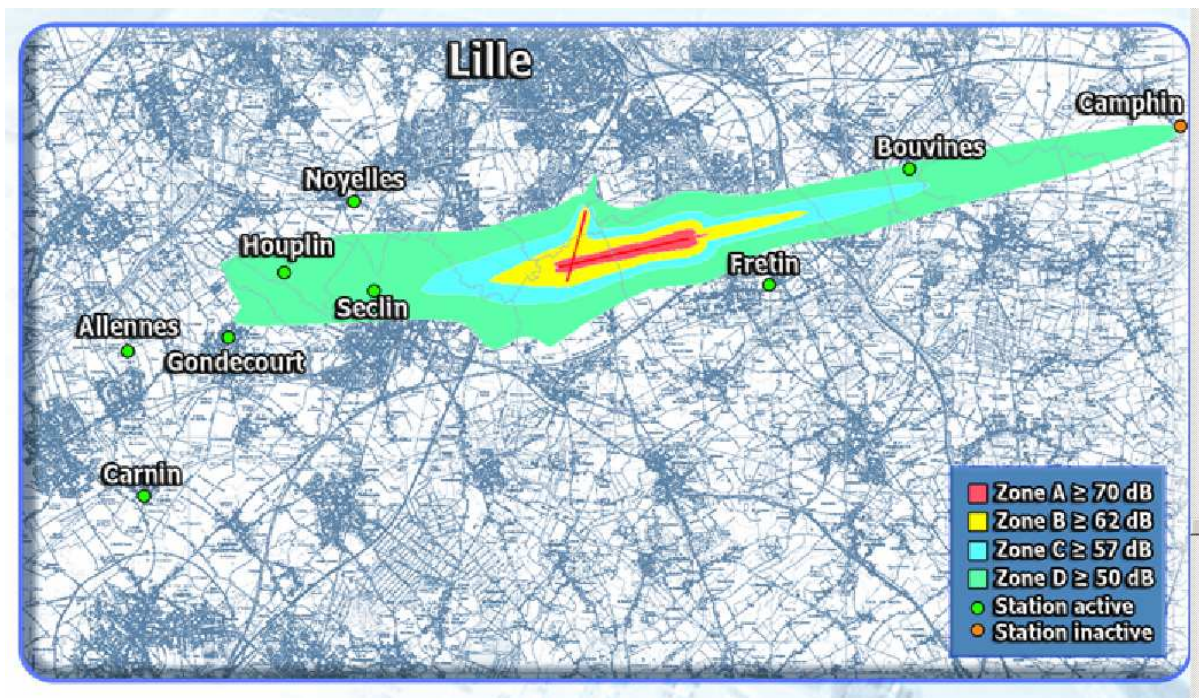
Les événements les plus bruyants par station sur la période

Station	Date et heure	Sens	Type d'appareil	LAm _{ax} 1s
ALLENNES	19/08/2012 – 06:44	D	B 738	83.9 dBA
BOUVINES	10/07/2012 – 09:32	A	E 145	96.9 dBA
CARNIN	16/09/2012 – 16:58	D	A 320	74.9 dBA
FRETIN	03/07/2012 – 15:32	A	M 339	93.0 dBA
GONDECOURT	04/07/2012 – 12:11	D	M 339	85.8 dBA
HOUPLIN	04/07/2012 – 12:11	D	M 339	91.5 dBA
NOYELLES	19/09/2012 – 19:32	D	A 320	78.4 dBA
SECLIN	04/07/2012 – 12:11	D	M 339	95.6 dBA



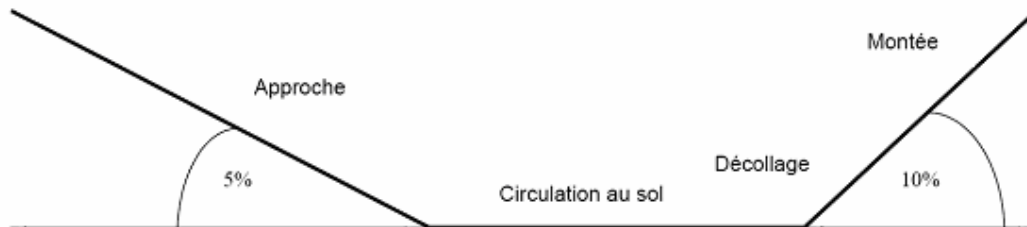


Carte du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et des stations de mesures de bruit.





Les hauteurs théoriques de survols peuvent être estimées à partir du schéma ci-dessous, en fonction des pentes moyennes à l'atterrissage et au décollage.



Hauteurs de survol nominales pour chaque commune :

Commune	Distance entre le centre de la commune et l'aéroport	Hauteur de passage à l'atterrissage	Hauteur de passage au décollage
Allennes	9,7 km	485 m	970 m
Bouvines	4,8 km	240 m	480 m
Carnin	10 km	500 m	1 km
Fretin	2 km	100 m	200 m
Gondécourt	7,4 km	370 m	740 m
Houplin	5,7 km	285 m	570 m
Noyelles	5,1 km	255 m	510 m
Seclin	4 km	200 m	400 m

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces hauteurs sont calculées en fonction de pentes nominales de descente et de montée. En aucun cas, elles ne revêtent un caractère réglementaire. Celui-ci est en effet défini précisément en fonction des procédures suivies par l'avion et publiées dans la documentation officielle du Service d'Information Aéronautique, disponible sur le site www.sia.aviation-civile.gouv.fr, rubrique AIP cartes.

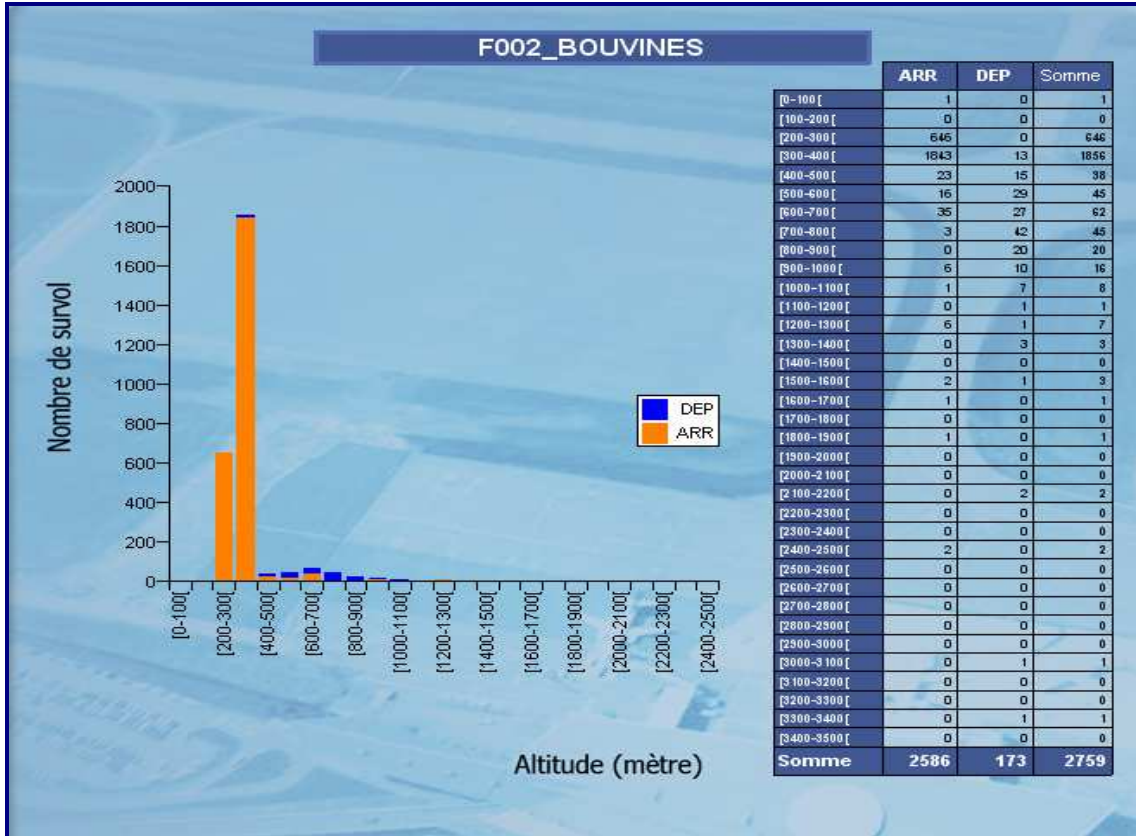
Au décollage, les hauteurs de passage constatées peuvent varier en fonction notamment des caractéristiques des avions (caractéristiques aérodynamiques et motorisation), de leur chargement (plus ou moins lourd) et des conditions météorologiques.



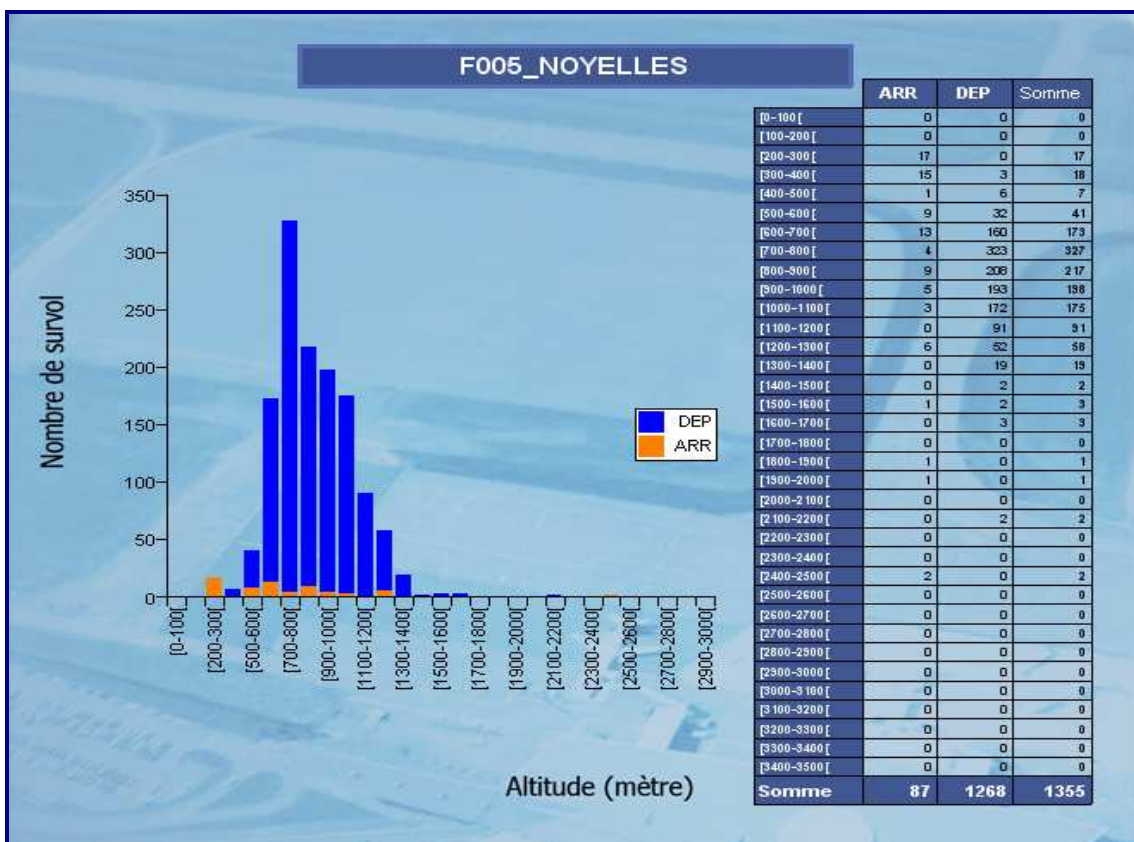
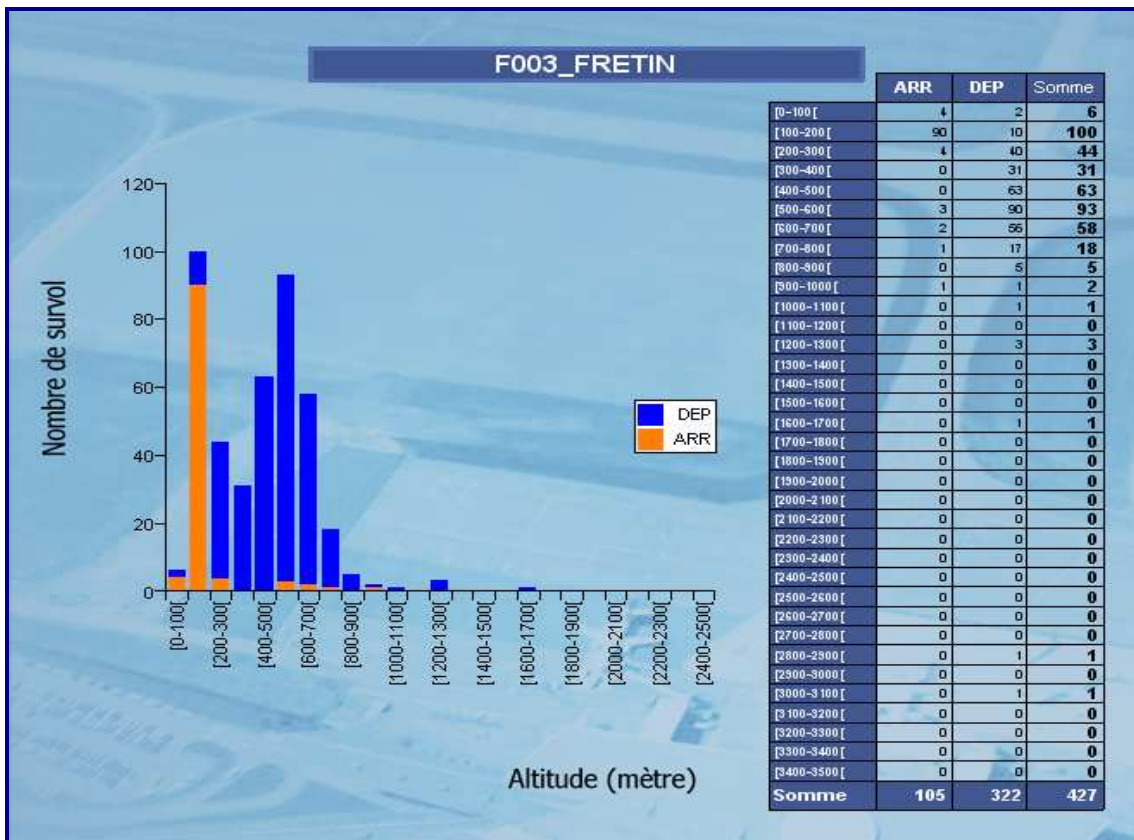
ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



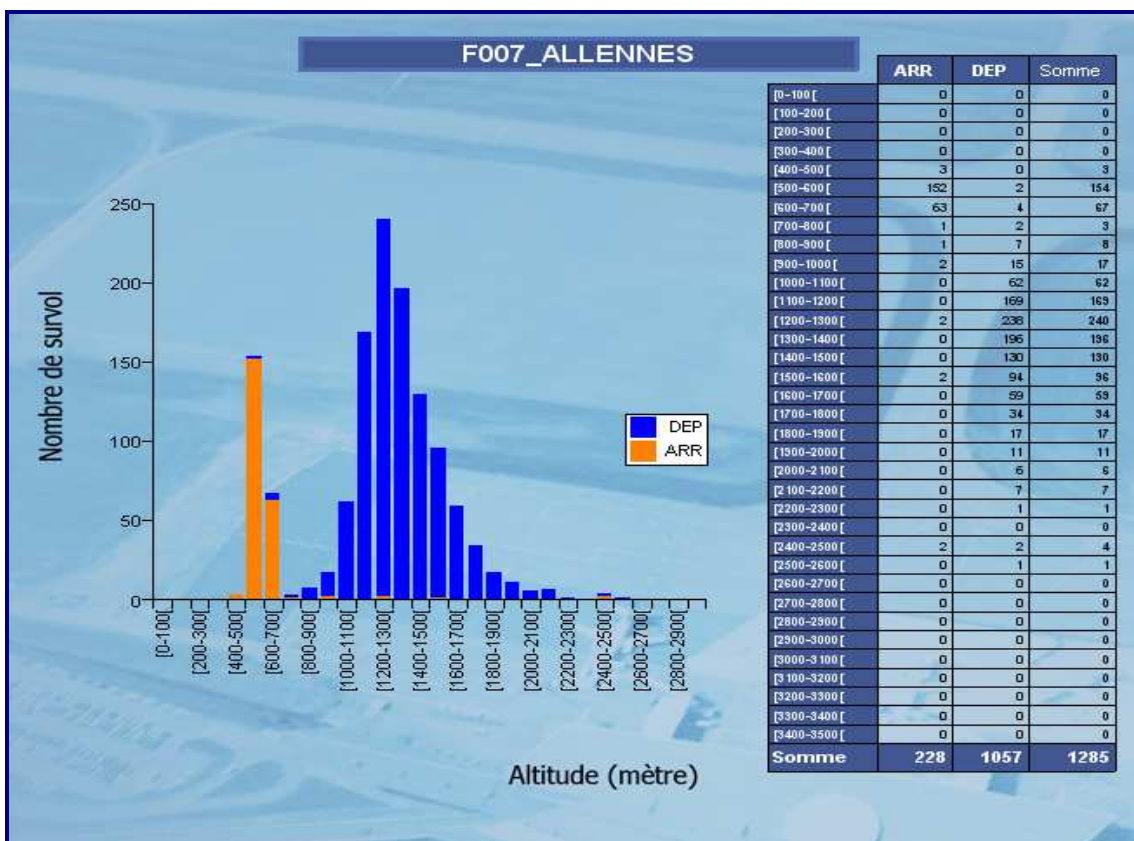
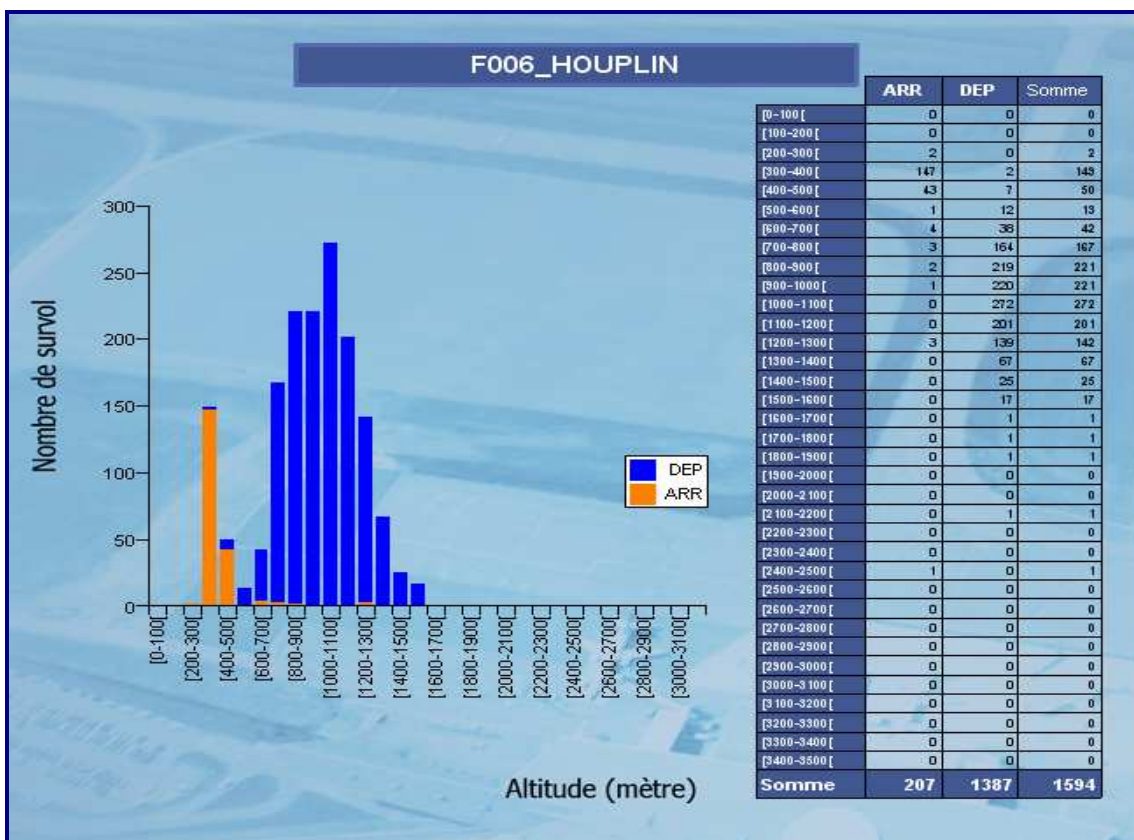
Les graphes ci-après présentent le nombre de survols par tranche d'altitude de passage, au point le plus proche de la station de mesure de bruit.



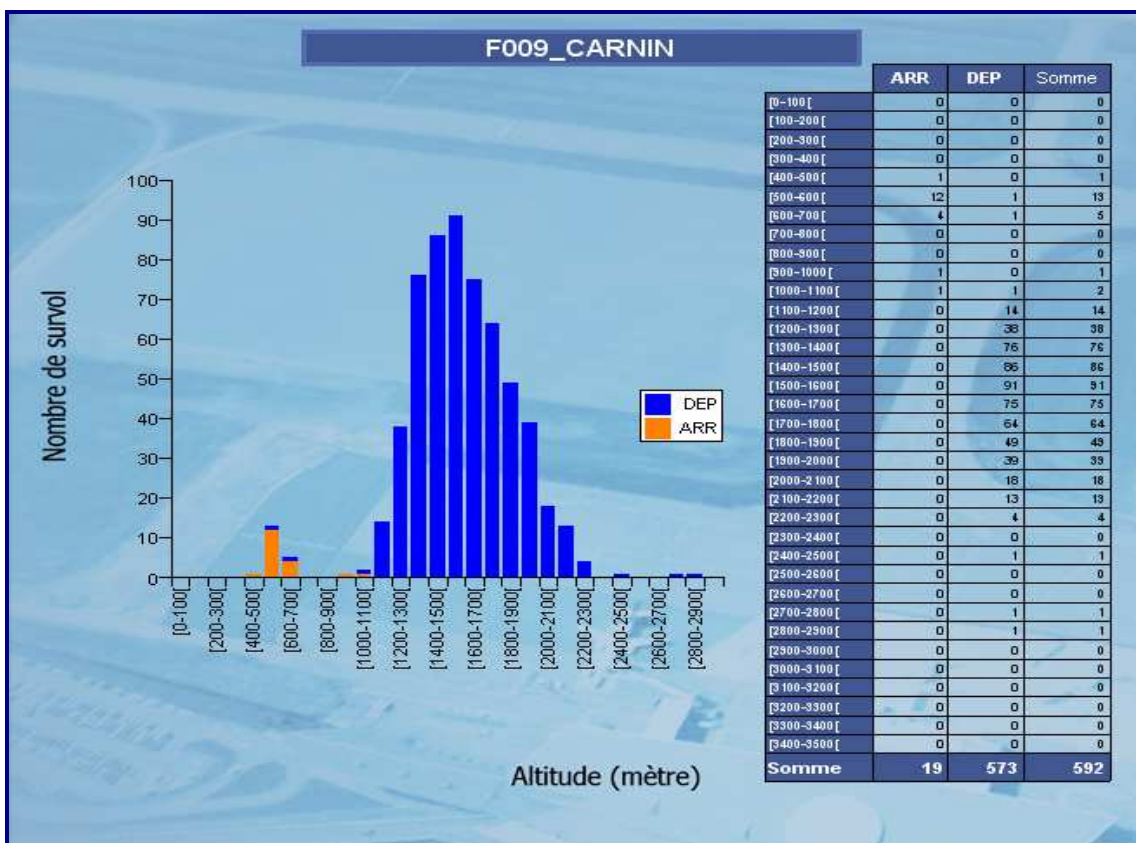
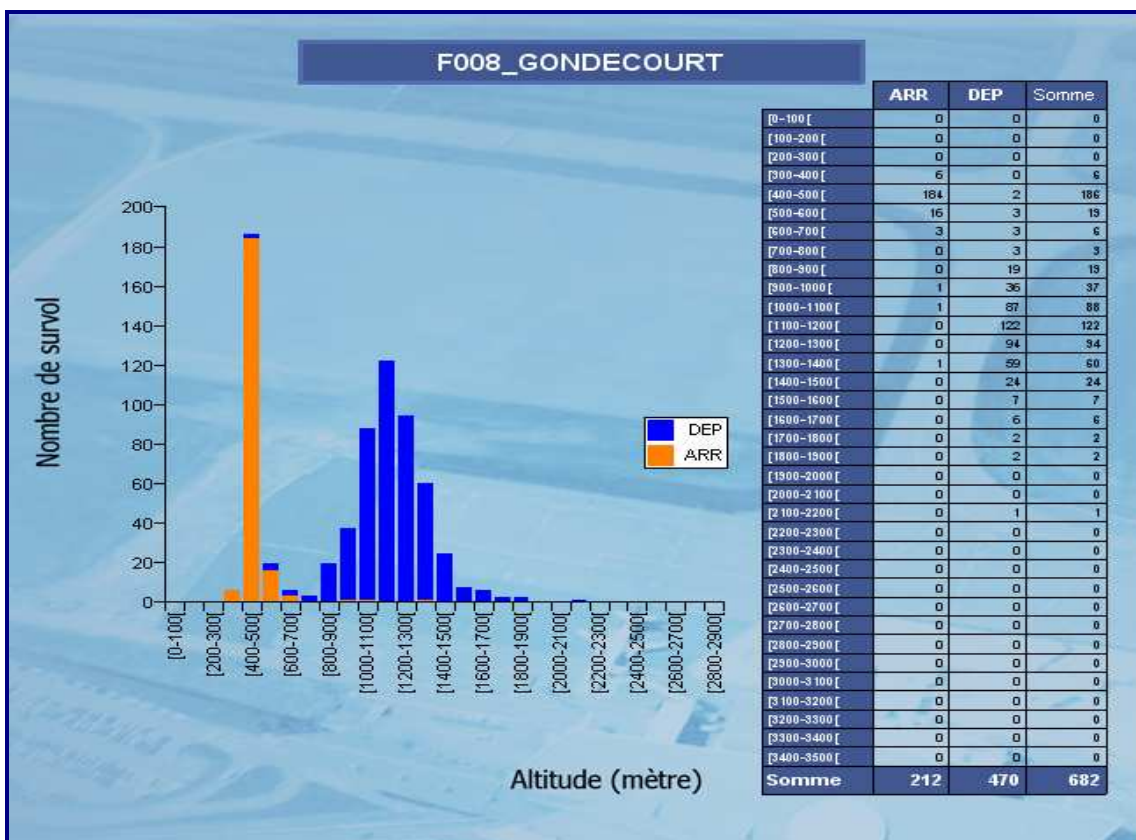
ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



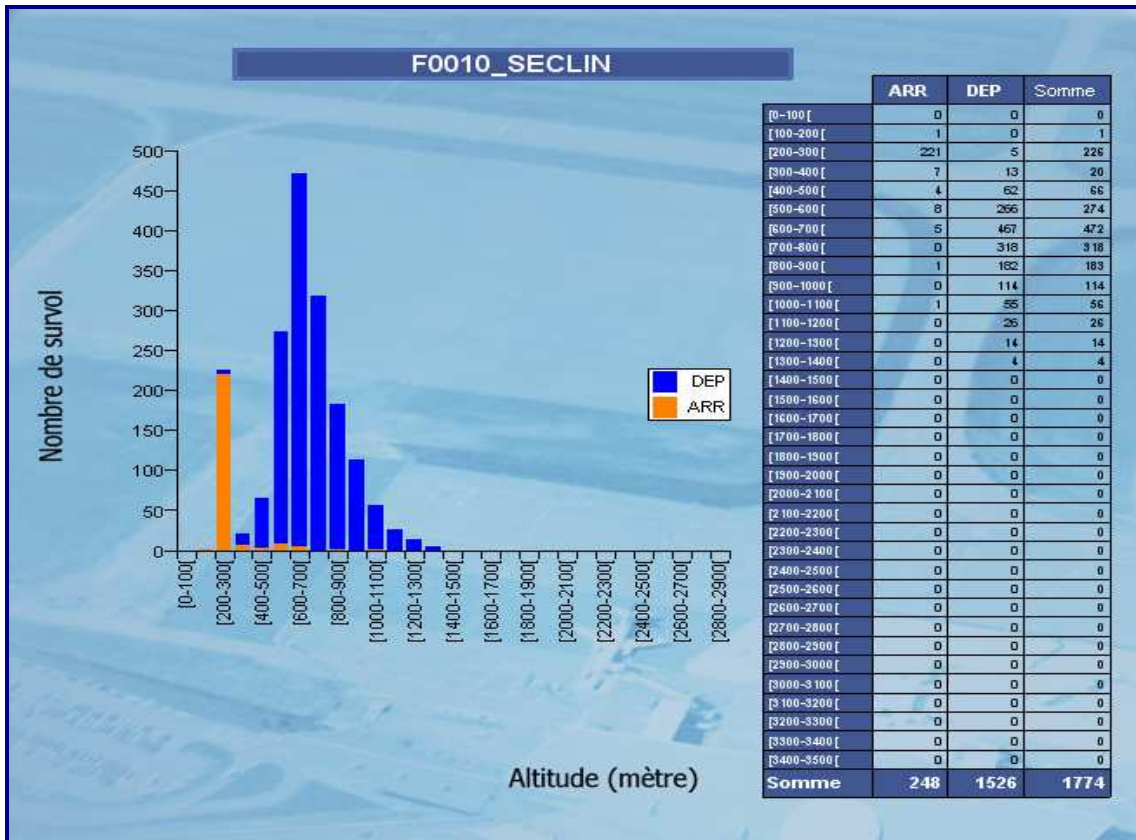
ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



ALTITUDES DE PASSAGE (suite)





Meeting aérien les 15 et 16 septembre : Les rafales basés sur la plateforme Lilloise.



Dans le cadre du meeting aérien de Lens Bénifontaine, deux Rafales de l'Armée de l'Air ont opéré depuis l'aéroport de Lille entre le samedi 15/09 10H00 et le lundi 17/09 10H00.

Les survols de ces appareils hors du commun, ne sont pas repris dans les statistiques du bulletin.



Au passage de ces appareils, les stations de mesure de bruit ont enregistré des niveaux sonores supérieurs à 100 dBA en Lmax1s (niveau maximum enregistré sur 1 seconde).

Campagne de mesure de bruit sur la commune d'Avelin

Une campagne de mesure de bruit a débuté fin septembre sur la commune d'Avelin. Les résultats seront publiés dans le prochain bulletin.

